dans le domaine de la recherche en octroyant plusieurs milliers de bourses de doctorat et de bourses spéciales de maîtrise. Aux fins des travaux de recherche, il accorde des bourses de congé d'études et de recherches ainsi que des subventions à la recherche. Afin de stimuler la communication de renseignements entre les chercheurs, il favorise les rencontres et les échanges d'universitaires et participe aux frais de publication de revues et de manuscrits savants.

Dans le domaine des arts, le Conseil soutient des organismes qui oeuvrent dans des domaines comme la musique, l'opéra, la danse, le théâtre, les arts plastiques, le cinéma, la littérature et l'édition. Il subventionne les artistes professionnels au moyen de bourses de travail libre, de bourses de perfectionnement, de bourses de courte durée, de bourses de voyage, et de bourses de frais. De plus, il a fondé une banque d'oeuvres d'art réalisées par des artistes canadiens professionnels; les oeuvres achetées pour la banque peuvent être louées par les ministères et organismes du gouvernement afin d'être exposées dans des lieux publics.

Le nouveau "Programme Explorations" du Conseil a pour objet d'appuyer des projets liés à l'héritage culturel et historique du Canada ainsi que des projets novateurs dans l'exploration de nouvelles formes d'expression et de création dans les domaines des arts, des humanités et des sciences sociales.

Le Conseil administre également, pour le compte du Gouvernement fédéral, plusieurs programmes d'échanges culturels avec l'étranger. Au titre d'un de ces programmes, il a octroyé des bourses à des ressortissants de la France, de la Belgique, de la Suisse, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie et des Pays-Bas désireux de poursuivre des études au Canada. En vertu d'un autre programme, il accorde des subventions à des universités et institutions culturelles canadiennes afin qu'elles puissent faire venir au Canada des professeurs, des savants et des artistes étrangers; ce programme vise les pays susmentionnés ainsi que l'Amérique latine continentale. Grâce à un programme spécial Canada-France, des bourses de voyage sont octroyées à des savants canadiens oeuvrant dans les domaines des humanités et des sciences sociales et désireux de faire des recherches en France; les bénéficiaires touchent une allocation de subsistance du Gouvernement français. En vertu du tout nouveau programme d'échange d'universitaires avec l'U.R.S.S. instauré par le Gouvernement canadien, le Conseil accorde à des universités canadiennes des subventions visant à favoriser la visite de conférenciers et de chercheurs soviétiques, des bourses à des étudiants diplômés et à de jeunes spécialistes soviétiques poursuivant des études au Canada ainsi que